

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
 - b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
 - c. Fondations?
 - d. Caisses communales?
 - e. Biens d'église?
 - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
 - g. De biens-fonds?
 - h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

La pension pour l'office de chantre à l'église & maître de musique au Collège, consiste en

200. en argent, 14 sacs de bled mesure d'Yverdon, 9 pot. de vin de mesure, & 50 fagots, dont

La ville paye 140. -, 2 sacs bled, & les fagots, & l'hôpital 160. -, les deux autres sacs bled, & le vin.

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenant au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenant au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

1°. Yverdon, quatrième Classe.

a. Ville.

b. Commune proprement dite.

d. Chef lieu de District.

2°. Toutes en Ville, à l'exception du Hameau de Chidy, à un quart d'heure, contenant 8 à 9. Maisons.

cette classe est composée de 35 à 40 jeunes garçons, de l'âge de 5 à 6. jusqu'à douze ans.

3
2
4

(2)

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

a. Leurs noms.

b. Leurs distances réciproques.

I I.

I N S T R U C T I O N.

5°. Qu'enfeigne-t-on dans chaque école?

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

7°. Livres élémentaires, lesquels font en usage?

8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés?

9°. Durée de l'école chaque jour?

10°. Les enfans font-ils distribués ou classés?

Dans la mienne; la lecture, l'écriture, un choix de Bseauxmes & de Passages de Bserite. J. avec les Douze premiers Cantiques, le Catechisme, la Grammaire, la Géographie & l'arithmétique. Toute l'année sans interruption à l'exception des jours consacrés aux fêtes & foires. Testament, Catechisme d'Ostervald, Bseauxmes Cantiques, Recueil de Passages de Bserite J. t. t. Abrégé de Grammaire par Pestant, Géographie élémentaire par Ostervald. Passablement, puis que depuis environ 13 ans que le Soussigné est ici, la Commission du Collège lui a toujours témoigné beaucoup de contentement. Six heures par jour, à l'exception du Mardi & Samedi où il n'y a que 3 heures; ainsi 30 heures par semaine. En trois classes ou Ordres.

I I I.

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S.

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?

b. D'où est-il?

c. Son nom

a. Le Conseil, sans examen & d'après les Certificats que j'ai produits. b. De Rossinière, District du Saïs d'en haut roman. c. Abram Samuel David Rilet.

(3)

d. Son âge.

e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il?

f. Depuis combien de tems est-il instituteur?

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit la vocation précédente?

h. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles sont-elles?

12°. Ecoliers, combien d'enfants fréquentent l'école?

a. En hiver, } soit garçons ou filles.

b. En été, }

I V.

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S.

13°. Biens & fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

b. Quelle en est la valeur?

c. Source des revenus.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

15°. Bâtiment de l'école.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être la maison, & à quel prix?

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

d. De l'an 1745. en Avril, bientôt 52 ans.

e. Deux: un garçon d'environ 18 mois & une fille de 5. dit.

f. Depuis passé 26 ans, & 8 ans à l'étranger 10 à Rougemont & B. ici.

g. A Genève, commis chez un marchand environ quatre ans, au bout desquels ma santé m'ayant obligé de reprendre l'air natal pour me rétablir j'ai ensuite pris de préférence la vocation que j'occupe actuellement.

h. Celle de Lecteur en Chaire de Deux Dimanche lieu, ayant desservi celle de Chantre à l'église & au Collège environ 20. ans, tant ici que dans les lieux ci devant, mais une maladie de poitrine m'a enfin forcé de quitter cette dernière fonction.

i. Trente, trente cinq, jusques à quarante & quelquefois au delà.

a. b. Sous de Garçons, etc & hiver.

14. Six baches par mois pour ceux qui exercent à l'écriture & 5. bat. pour ceux qui ne le font pas encore. 15. En louage.

Ah ce défaut je me vois depuis bientôt 8. ans obligé de louer une maison dans son canton & d'en payer 20. louis chaque année, parce que tout propriétaire de maison repugne d'avoir une école chez lui; ce qui est cause de la difficulté qu'ont les régents de se loger, & qu'ils le font toujours plus chèrement que d'autres.

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

A. Cent Cinquante francs en argent par le Citoyen Gouverneur, huit Sacs de froment par les Citoyens Hospitalier, deux toises de gros bois de chêne & deux cents fagots par les Citoyens Maisonneurs.

B. De la Caisse Communale de l'Hôpital

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

N. 3

au faubourg de la Claire à Yverdon

Une Ville

Une Commune

D'Yverdon

D'Yverdon

du Léman

la Circonférence du 1^{er} quart d'heure contient 19 maisons. Celle du second 34

Cleidi 8 minutes, Les Dains, Champillet, Valentin 1/4 d'heure, Chesecour, Nordan Florain, Sermur Treyvogues, les Hutins 1/2 heure

Dans les Hameaux de Cleidi, Chesecour, Nordan, Treyvogues de 1/2 à 3/4 dans chacun de ces endroits. Julejus, fois, point, il n'y a rien de fixe pour les fermes